

Paris, le 18 février 2015

Offre de Numericable-SFR et Altice concernant la participation de Vivendi dans Numericable-SFR

Vivendi indique avoir reçu le 17 février d'Altice et de Numericable-SFR une offre ferme en vue de l'acquisition de sa participation de 20 % dans Numericable-SFR, pour un prix par action de 40 euros représentant un montant total d'environ 3,9 milliards d'euros.

L'acquisition serait réalisée :

- pour moitié par Numericable-SFR, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions qui serait soumis au vote d'une Assemblée générale des actionnaires de Numericable-SFR, assorti d'un paiement comptant ;
- pour moitié par Altice France, avec un paiement au plus tard le 7 avril 2016, portant intérêt annuel de 3,8 % et assorti d'une garantie bancaire à première demande.

Cette acquisition interviendrait dans les jours qui suivent l'Assemblée générale des actionnaires de Numericable-SFR, qui se tiendrait au plus tard le 30 avril 2015.

L'acquisition mettrait fin aux accords antérieurs et aux discussions sur les ajustements de prix. Elle se traduirait pour Vivendi par l'encaissement définitif de 17 milliards d'euros environ (après financement de l'acquisition de Virgin à hauteur de 200 millions d'euros).

Le Directoire de Vivendi examinera cette offre dans les prochains jours. Le Conseil de surveillance, lors de sa réunion du 27 février, décidera des suites à y donner.

A propos de Vivendi

Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films et de séries TV. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie), Wengo (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement) et la salle de concerts parisienne l'Olympia. Par ailleurs, Vivendi contrôle actuellement GVT, un groupe de très haut débit et de téléphonie fixes ainsi que de télévision payante au Brésil.

www.vivendi.com

Avertissement Important

Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et des autres autorités réglementaires ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un évènement futur ou de tout autre raison.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.